



## LE SNALC PARTICIPE À LA GRÈVE DU 31 JANVIER SUR LES RETRAITES



Le **SNALC** a pris connaissance des annonces de la première ministre sur la réforme des retraites :

- Recul jusqu'à 64 ans de l'âge légal,
- Accélération du calendrier pour parvenir à une durée de 43 annuités pour un départ à taux plein.

Ces mesures constituent **des dégradations objectives pour de nombreux personnels de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur**. À l'heure où les conditions d'exercice de nos métiers se dégradent, où le bien-être des personnels est au plus bas, où notre médecine de travail se meurt et où l'on peine à recruter, cette annonce est un grave contresens et dénote une gestion des ressources humaines absolument calamiteuse.

Le **SNALC** annonce dès à présent qu'il participera aux mobilisations intersyndicales pour obtenir le retrait de ce projet. Il a posé les préavis de grève idoines pour protéger les collègues.